

Vienne Condrieu Agglomération

Aménagements à l'horizon 2040 : l'Agglo va-t-elle assez loin ?

L'Agglo et les trente communes qui la composent viennent de valider le Projet d'aménagement et de développement durables. De ce document stratégique, découleront les règles du futur Plan local d'urbanisme intercommunal. Et donc l'avenir du territoire.

Clémence Lena



À quoi rassemblera Vienne Condrieu Agglomération dans vingt ans ? Photo Le DL /Bertrand Riotord

C'est un document qui détermine les grandes orientations d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme du territoire pour les années à venir, plus précisément jusqu'en 2040. C'est aussi lui qui va dicter les règles du [Plan local d'urbanisme intercommunal \(PLUi\)](#) sur lequel l'Agglo est en train de travailler. Son importance pour l'avenir du territoire est donc capitale.

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de Vienne Condrieu Agglomération vient d'être validé par l'Agglo et les 30 conseils municipaux. Il s'articule autour de cinq chapitres : l'organisation du territoire pour un développement équilibré, la préservation de la qualité de vie et des identités locales, l'adaptation au changement climatique, l'habitat et le cadre de vie et enfin le développement économique, agricole et touristique.

Quatre catégories de communes

Dans le document, les communes sont classées en quatre catégories : polarité d'agglomération (Vienne, Chasse-sur-Rhône, Loire-sur-Rhône, Pont-Évêque, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal), polarité intermédiaire (Condrieu), polarité locale (Ampuis et Estrablin) et enfin village.

« La polarité d'agglomération, la polarité intermédiaire et la polarité locale auront pour objectif d'accueillir environ deux tiers des nouveaux habitants », indique Luc Thomas, vice-président de l'Agglo en charge de l'aménagement et de la planification. Ainsi, « les polarités d'agglomération et intermédiaire devront produire la moitié des nouveaux logements ».

Côté mobilités, le PADD entend améliorer les échanges sur l'axe est/ouest, développer les transports en commun et les modes doux. Autre orientation : privilégier le développement commercial dans les centralités, qu'elles soient urbaines ou villageoises. Ou encore préserver les espaces naturels en limitant l'urbanisation et en privilégiant la densification.

« Ces orientations sont passées et sans ambition »

De grands principes qui ne convainquent pas du tout Erwann Binet, comme il l'a exprimé lors du dernier conseil communautaire. « Le résultat n'est pas à la hauteur des enjeux, estime l'élus d'opposition viennois. En 2040, le monde sera transformé. La température aura augmenté de 3 à 4 degrés. L'économie, l'agriculture, tout sera chamboulé. Or, ce PADD s'inscrit dans la continuité de la trajectoire actuelle. Les ambitions en termes de transport sont trop faibles. En termes de logement, c'est pareil. En 2040, les gens vivront sans épargne et ne pourront plus accéder à la propriété. Or, vous ne prévoyez de nouveaux logements sociaux que dans les communes périphériques. Concernant la biodiversité, on ne peut pas se contenter de l'accueillir, il faudra la restaurer. Ces orientations sont passées et sans ambition. »

En réponse, Thierry Kovacs estime qu'Erwann Binet « ne fait que donner de grandes leçons sans être dans l'action. Tout ce que vous dites, on le sait, mais après, il y a la réalité des choses. Ce sont ceux qui avancent pas à pas qui sont vraiment efficaces ».

Tout un chacun pourra se faire son opinion lors des réunions publiques organisées par l'Agglo les mardi 26 novembre, jeudi 5 et jeudi 12 décembre, durant lesquelles le PADD sera présenté.

Réunions publiques

L'Agglo organise trois réunions publiques pour partager les résultats des contributions à la concertation sur le Plan local d'urbanisme intercommunal, la synthèse du diagnostic territorial et le Projet d'aménagement et de développement durables.

- ▶ Mardi 26 novembre à 19 h, à la salle des fêtes de Vienne (place de Miremont).
- ▶ Jeudi 5 décembre à 18 h 30, à la salle de l'Arbuel à Condrieu (place du Marché aux fruits).
- ▶ Jeudi 12 décembre à 18 h 30, à la salle des fêtes de Septème (route de la Pivollée).

Et vous, comment voyez-vous Vienne et son agglomération dans vingt ans ?

En complément de ce dossier, nous souhaiterions savoir comment les habitants de Vienne Condrieu Agglomération voient leur territoire en 2040. Qu'espérez-vous pour l'avenir ? Qu'attendez-vous comme aménagements en termes de transports, logements, commerces et environnement ? Qu'est-ce que les élus devraient mettre en place selon vous ? Vos réponses nous serviront pour un futur article.